



LUNDI 8 MARS 2021 :

Journée internationale des droits des femmes

Leadership féminin : Pour un futur égalitaire dans le monde de la Covid-19

CAPITALISATION



REMERCIEMENTS

La Région Grand Est et Gescod tiennent à remercier tous les intervenant·e·s et participant·e·s qui ont contribué à faire de cette journée du 8 mars 2021 une réussite. Continuons ensemble à œuvrer pour que l'ODD 5 - Égalité entre les sexes devienne une réalité, partout et pour tou·te·s.

L'équipe d'animation: Juliette, Amélie, Jennifer, Chloé, Hervé, Audrey, Marie, Marion.

Pour la Région Grand Est : Jessica Sylla et Maddly Leglaive



Avec le soutien de :



TABLE DES MATIÈRES

02	Contexte
03	Les Objectifs de développement durable
05	Introduction
06	Ateliers
33	Les clés pour l'action
38	Table ronde
42	Ressources

CONTEXTE

Pourquoi une journée internationale des droits des femmes ?

En 2021, le thème de la Journée internationale des droits des femmes défini par l'ONU était : « **Leadership féminin : Pour un futur égalitaire dans le monde de la Covid-19** ». Les femmes à travers le monde sont en première ligne face à la crise sanitaire. Il ne s'agit pas de « revenir à la normale » mais d'être ambitieux et de considérer l'égalité femmes - hommes comme une partie intégrante de la solution aux nombreux défis auxquels nous sommes confrontés en termes de droits humains fondamentaux, d'économie et de climat.

Les femmes sont une source de proposition et une force de changement exceptionnelle. Cependant, les droits des femmes ne constituent pas toujours la priorité en raison de normes culturelles, d'attitudes et de pratiques qui n'y sont pas toujours favorables et qui limitent leur accès aux milieux décisionnels et à des espaces d'expression. Pour un futur égalitaire, il est urgent de lutter contre les obstacles sociaux et systémiques préexistants qui persistent et entravent la participation et le leadership des femmes.

Il apparaît donc primordial de promouvoir les droits des femmes, de favoriser leur accès à des formations de qualité pour qu'elles puissent accéder à des emplois décentés, de renforcer les organisations locales pour que les femmes participent aux prises de décision, de favoriser l'entrepreneuriat féminin pour atteindre l'égalité entre les genres. L'égalité femmes - hommes est une condition sine qua non pour le développement et l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

Dans son rôle de maître d'œuvre des actions que lui confient par délégation les collectivités territoriales du Grand Est, aussi bien que dans son rôle d'animation du territoire et de promotion de l'éducation à la coopération et à la solidarité internationales, Gescod sensibilise les porteurs de projets de solidarité internationale à l'approche « genre et développement » qui cherche à réduire les inégalités de droit entre les femmes et les hommes, en leur assurant une répartition égale des ressources et responsabilités ainsi qu'un même pouvoir dans la prise de décision. C'est un outil de transformation sociale garant d'un développement local durable, dans lequel toute personne peut devenir actrice de sa vie et de sa communauté.

Co-organisation de la journée en Grand Est

Gescod et la Région Grand Est ont co-organisé un temps d'échanges en ligne le 8 mars 2021. Cette journée s'est organisée en deux temps : une matinée consacrée à des travaux en ateliers autour de quatre thématiques : agriculture, formation professionnelle, accès aux soins de santé et accès à l'eau et l'assainissement.

Les problématiques de chaque atelier ont permis l'émergence de certains leviers d'actions dans les projets de solidarité et de coopération internationales.

Après la restitution des ateliers en séance plénière, l'après-midi s'est poursuivie par une table ronde « **Leadership féminin : pour un futur égalitaire dans le monde de la Covid-19. Comment façonner un futur et une relance égalitaires à la suite de la pandémie?** », animée par Pierre-Yves Ginet co-rédacteur en chef de la revue Femmes ici et ailleurs.

OBJECTIF DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 5

Les Objectifs de Développement Durable, communément appelés ODD, ont été adoptés en 2015 par l'ONU. Ces 17 objectifs forment le cœur du programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé Agenda 2030. Ces ODD sont donc un appel à agir de façon collective et transversale dans le but d'éradiquer la pauvreté, protéger la planète et faire en sorte que tous les êtres humains vivent dans la paix et la prospérité.

D'où viennent les ODD ?

Les 17 Objectifs de développement durable prennent la suite des 8 Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) qui avaient été adoptés en 2000 par les 193 États membres des Nations Unies. Ils s'adressaient particulièrement aux pays en développement et devaient être atteints d'ici 2015. Le bilan des OMD a mis en évidence les progrès réalisés notamment en termes de réduction de la pauvreté et de la mortalité infantile. Néanmoins, tous les objectifs n'ont pas été atteints : il reste encore beaucoup à faire. C'est ainsi qu'ont été définis de nouveaux objectifs, les ODD à horizon 2030 qui appellent à une action plus globale, transversale et universelle puisqu'ils concernent désormais l'ensemble des pays du monde, quel que soit leur niveau de développement.

Comment fonctionnent les ODD ?

Les ODD définissent les priorités à atteindre dans une perspective de développement durable, c'est-à-dire qu'ils répondent à des considérations sociales, environnementales et économiques.



L'ODD 5

L'égalité entre les femmes et les hommes est l'un des défis majeurs du développement humain dans le monde. L'égalité, est non seulement une question politique et éthique, mais aussi une garantie de l'efficacité des politiques de développement.

L'ODD 5 « Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles » est un socle transversal à tous les ODD qui ne peut être dissocié des seize autres. Autonomiser les femmes et les filles, défendre leur santé et leurs droits sexuels et reproductifs, éliminer toutes formes de discrimination fondées sur le genre, lutter contre les stéréotypes sont autant de leviers pour le développement durable.

Égalité femmes-hommes, égalité des sexes, égalité de genre, approche genre... : tous ces termes, pas exactement synonymes mais qui entrent dans le cadre de l'ODD 5, ont comme

point commun de recouvrir des approches à la fois transversales et spécifiques. Certains projets de solidarité intègrent une dimension genre sans pour autant en faire un objectif premier mais la conduite de projets visant spécifiquement la réduction de inégalités femmes-hommes et l'empowerment des femmes et des filles est essentiel.

Cet ODD est universel car les mécanismes qui établissent les inégalités femmes-hommes sont les mêmes, que l'on se trouve ou non dans un pays dit en développement ou dans un pays plus prospère. Toutes ces inégalités résultent des déclinaisons d'un même phénomène: le statut inégalitaire entre les femmes et les hommes dans l'ensemble des sociétés.

L'approche genre est une remise en question des rapports de pouvoir, elle permet de déconstruire un modèle inégalitaire, passage indispensable pour un développement vraiment durable.



INTRODUCTION

Joan Valadou, sous-directeur de la sous-direction du développement humain du Ministère de l'Europe et des affaires étrangères (MEAE) a ouvert les travaux de la journée en soulignant l'importance du 8 mars à la fois pour l'ensemble du réseau diplomatique et de coopération française, mais également pour le ministère dans son ensemble.

Les conséquences de la crise sanitaire sont multidimensionnelles et affectent surtout les femmes et les filles. Elle impacte plusieurs domaines du développement notamment celui de l'éducation (des millions de filles continuent d'être privées d'accès à l'éducation dans le monde). Les femmes soignantes poursuivent par ailleurs leur lutte contre la Covid 19. Dans le cadre de sa « diplomatie féministe », le MEAE s'est doté en 2018 d'une nouvelle stratégie internationale ambitieuse, reposant sur une approche par les droits, dans le but d'assurer l'égalité entre les femmes et les hommes. Il s'agit même de l'une de ses principales priorités. Cette stratégie repose sur plusieurs grands objectifs avec, tout d'abord, un volet extérieur à travers le renforcement du plaidoyer international du ministère pour la défense des droits des femmes.

Ce plaidoyer en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes est porté au sein des institutions multilatérales comme le Conseil des droits de l'Homme, l'ONU, le G7, le G20; mais aussi, par le biais de leurs partenaires bilatéraux sur le terrain, auprès des gouvernements, de la société civile, des médias, etc. Dans le contexte du G7 par exemple, en 2019, la France avait lancé une mobilisation pour renforcer l'accès au foncier et à l'entreprenariat en lien avec la Banque Africaine de Développement.

Sur le plan intérieur ensuite, une véritable culture institutionnelle est en train de se mettre en place, en défendant notamment la parité femmes-hommes. Le MEAE a d'ailleurs mis en œuvre en son sein un Plan d'action relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. D'ici 2022, près de la moitié de l'aide publique au développement française devra être allouée à des projets de lutte pour l'égalité entre les hommes et les femmes. La France a lancé aussi un fonds de soutien l'an dernier, en faveur des organisations féministes, alimenté à hauteur de 120 millions d'euros sur 3 ans et qui comprend des actions du MEAE et de l'Agence Française de Développement.

Pour finir, la « diplomatie féministe » du ministère repose sur une action conjointe de l'ensemble des acteurs (opérateurs, collectivités locales et territoriales...) à travers le financement, le portage de projets de développement et leurs relations avec leurs partenaires. La Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales joue également un rôle important.

Elle a d'ailleurs mis en place une cartographie interactive des projets de coopération décentralisée menés autour de cette thématique. Elle montre qu'en 2019 près d'un quart de l'aide publique au développement des collectivités territoriales avaient pour objectif significatif ou principal l'égalité entre les femmes et les hommes. La France a accueilli en juin dernier à Paris le forum « Génération égalité », organisé de concert avec ONU-Femmes et le Mexique.

ATELIER 1

LE RÔLE DES FEMMES DANS LA PRODUCTION AGRICOLE ET LES SYSTÈMES ALIMENTAIRES

Les femmes sont activement impliquées dans les systèmes alimentaires : leur rôle est considérable au niveau de la production, de la transformation et de la vente au détail. En Afrique de l'Ouest, par exemple, ce sont principalement les femmes qui cultivent les aliments pour l'auto-consommation des ménages. Les femmes sont essentielles à la sécurité alimentaire et à l'agriculture sensible à la nutrition. En effet elles participent à la production de cultures vivrières, sont en charge de la nutrition des enfants en bas âge et de la préparation des repas, elles sont également pourvoyeuses d'une partie des revenus des ménages.

Bien souvent, nous nous concentrons uniquement sur les rôles que jouent les femmes dans la production, la transformation, le commerce des denrées alimentaires et dans la prise de décisions concernant la consommation et l'achat de produits alimentaires au niveau des ménages. Et bien que cela soit important, nous devons également nous concentrer sur la question de savoir si le système alimentaire tel qu'il est organisé est juste et équitable et s'il favorise l'autonomisation et les moyens de subsistance, ainsi que la santé des femmes et des filles. Les femmes sont activement impliquées dans les systèmes alimentaires à bien des égards, mais leurs contributions ne sont souvent pas officiellement reconnues et elles se heurtent à des obstacles pour s'engager dans des conditions équitables et justes.

Les inégalités flagrantes entre les sexes sont à la fois une cause et un résultat de systèmes alimentaires non durables, d'un accès, d'une consommation et d'une production alimentaires injustes. Lutter contre l'injustice de genre et véritablement autonomiser les femmes n'est pas seulement une condition préalable fondamentale à la transformation des systèmes alimentaires, c'est aussi un objectif.

Comment intégrer la perspective de genre dans les projets de solidarité internationale en fonction des causes identifiées et que les femmes puissent faire des choix stratégiques concernant leur participation aux systèmes alimentaires ?

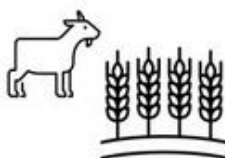


CHIFFRES CLÉS

Les femmes en Afrique



66 %
de la main-d'œuvre agricole



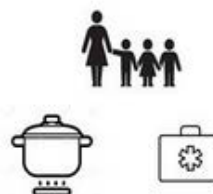
60 %
des denrées produites



15 %
des terres agricoles détenues



De 13 % à 20% inférieur
Taux d'accès aux services de vulgarisation par rapport aux hommes



De 15 % à 22 %
Temps consacré aux travaux domestiques et reproductifs non rémunérés

Source : FAO stat ; OCDE ; ONU Femmes



ODD 2 : Faim zéro, pourquoi est-ce important ?

L'objectif : éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable. **Pourquoi ?**

La faim extrême et la malnutrition restent un obstacle au développement durable et créent un piège dont il est difficile de s'échapper. La faim et la malnutrition rendent les individus moins productifs, plus enclins aux maladies et donc plus souvent incapables de gagner plus et d'améliorer leurs moyens de subsistance. Près de 800 millions de personnes souffrent de la faim à travers le monde. La vaste majorité d'entre elles vit dans les pays en développement.

IL EST NÉCESSAIRE DE CHANGER LE SYSTÈME ALIMENTAIRE ET AGRICOLE MONDIAL EN PROFONDEUR POUR NOURRIR LES MILLIONS DE PERSONNES SOUFFRANT ACTUELLEMENT DE LA FAIM ET LES 2 MILLIARDS DE PERSONNES SUPPLÉMENTAIRES ATTENDUES POUR 2050.



ODD 12 : Consommation et productions responsables, Pourquoi sont-elles importantes ?

L'objectif : établir des modes de consommation et de production durables. Pourquoi ?

On s'attend à ce que de plus en plus de personnes à travers le monde entrent dans la classe moyenne au cours des vingt prochaines années. C'est un pas en avant pour la prospérité individuelle, mais cela augmentera la demande de ressources naturelles déjà limitées. Si nous ne prenons pas de mesures pour modifier nos modes de consommation et de production, nous endommagerons notre environnement de façon irréversible.

SI LA POPULATION MONDIALE ATTEINT 9,6 MILLIARDS DE PERSONNES D'ICI À 2050, L'ÉQUIVALENT DE PRÈS DE TROIS PLANÈTES SERA NÉCESSAIRE POUR MAINTENIR LES MODES DE VIE ACTUELS.

LES PRINCIPAUX FACTEURS DIRECTS ET INDIRECTS À L'ORIGINE DES INÉGALITÉS DE GENRE

Quelques causes directes des inégalités :



Les femmes disposent de moyens productifs insuffisants :

- Parcelles 20 à 70% plus petites et moins rentables.
- Elles possèdent des cheptels plus petits et avec de plus petites bêtes.

La contrainte de temps :

- Les femmes consacrent 15 à 22% de leur temps au travail domestique ;
- Cela crée un manque de temps pour leur travail agricole (ou autre).

Un accès au marché insuffisant :

- Spécialisées dans l'agriculture de subsistance ;
- Place importante sur les marchés locaux mais faible sur la scène nationale et les marchés plus importants.

Les facteurs institutionnels :

Les femmes ne participent pas assez aux mécanismes de gouvernance du système agro-alimentaire :

- Très peu de mécanismes de gouvernance font intervenir des femmes ou des institutions de plaidoyer genre.

Les institutions rurales manquent de capacités genre pour cibler les femmes et assurer leur accès aux services et ressources nécessaires :

- Personnel composé de très peu de femmes,
- Aucun mécanisme spécifique pour prendre en compte la dimension genre,
- Peu de consultation,
- Résultats peu adaptés à la situation et aux contraintes des femmes.



Environnement favorable (agricole et non agricole):



Infrastructures rurales et des services ruraux trop peu nombreux :

- Accès difficile aux ressources de base rend le travail domestique plus compliqué et chronophage ;
 - Le manque d'accès aux moyens de transport.
- Ces deux éléments contribuent à rendre les femmes moins productives.

Normes, valeurs, préjugés et éducation insuffisante :

- Cela entraîne la répartition inégale des tâches au sein des ménages ;
- Conduit à une mauvaise répartition des ressources,
- Limite leur liberté vis-à-vis de l'emploi ;
- Le pouvoir décisionnel des femmes est limité.

Insuffisance des données et analyses genre ainsi que des mécanismes de contrôle :

- Les pays de l'Union Africaine font partie de différents dispositifs responsabilisants mais non-contraignants,
- Ces cadres d'évaluation contiennent d'ailleurs peu d'indicateurs genre,
- Lorsqu'il y a volonté de renforcer les statistiques, le genre est souvent mis de côté.

Environnement légal, politique et d'investissements peu favorables à la mise en place d'approches genre :

- Ne consulte pas les organisations féminines ou les institutions de promotion du genre,
- Aucun budget n'est attribué à cet aspect,
- Pas de mesures prises pour le renforcement des capacités "genres" des institutions.

PRÉSENTATION DU PARTENARIAT ENTRE L'AFDI 68 (AGRICULTEURS FRANÇAIS ET DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL) ET LE COMITÉ LOCAL DE CONCERTATION DES RURAUX DE YANFOLILA (CLCR) AU MALI

L'Afdi, association de solidarité internationale, construit des partenariats entre les mondes agricoles français et ceux des pays en développement. Ancrée dans le territoire, elle est composée de professionnels de l'agriculture (agriculteurs, techniciens, cadres), tous membres d'organisations paysannes françaises.

Ces femmes et ces hommes engagés dans la coopération internationale s'appuient sur leurs expériences syndicales, économiques et sociales pour qu'Afdi poursuive ses trois objectifs : l'engagement en faveur de l'agriculture familiale, l'accompagnement d'organisations paysannes des pays en développement et la sensibilisation du monde agricole français au développement international.

Les moyens privilégiés par Afdi sont les échanges professionnels entre pairs et le partage de savoir-faire, qui favorisent l'autonomie des paysans, métier le plus touché par la pauvreté à l'échelle mondiale.



Le partenariat avec le CLCR

Ce projet vise à renforcer cette organisation paysanne locale, née et développée en partie grâce à l'Afdi. L'objectif est de favoriser l'insertion des jeunes dans l'agriculture et de développer des filières agricoles : mangues, maraîchage et produits transformés. Un appui spécifique est apporté aux coopératives de femmes.

Une prise en compte croissante de la question du genre...

Le conseil d'administration est composé de 13 membres dont 6 femmes, les femmes ne sont pas majoritaires. Il est à noter toutefois que la vice-présidence est assurée par une femme. Les femmes sont impliquées dans la plupart des activités proposées : conseil en maraîchage, formation et transformation de produits laitiers.

Le coordinateur du CLCR et son président ont un discours positif sur les femmes et sur leur capacité à s'approprier les séances de formation.

Ces formations accueillent aussi des hommes, permettant ainsi un dialogue entre les hommes et les femmes. Ces formations mixtes permettent aux hommes de prendre conscience que l'activité de bout de chaîne des femmes dépend de la leur.

Cette activité leur permet de générer des revenus supplémentaires, elles peuvent ainsi scolariser leurs enfants et faire face aux diverses dépenses. En intégrant les hommes au début du processus cela évite l'appropriation des outils de transformation par les hommes pour en tirer des revenus au détriment des femmes.

Depuis 2021, des coopératives de femmes transformatrices (confitures, karité, miel, savon, etc.) sont réunies dans une Union de Coopératives : au total 27 coopératives ont adhéré au programme du CLCR. Sept d'entre elles sont composées uniquement de femmes.



Afin de mieux tenir compte du genre, certaines activités sont réservées aux femmes comme des formations techniques spécifiques. Afdi a également organisé des missions d'échanges entre le Sud et le Nord spécifiquement féminines. Il est important d'être attentif à la présence naturelle des femmes dans une activité et s'y intéresser.

Les femmes transformatrices, à qui une formation est proposée, ont déjà de solides compétences en la matière. Appuyer un petit groupe de femmes, ce n'est pas appuyer toutes les femmes du cercle rural qui en auraient potentiellement besoin.

Les + du projet :

- La satisfaction d'une présidente de coopérative qui ose s'exprimer davantage, elle a plus confiance en elle.
- Les femmes peuvent également acquérir des compétences qui pourront être mobilisables dans une sphère plus large.
- Le CLCR se dit prêt à rediscuter avec Afdi de la question du genre, sans toutefois manifester une quelconque motivation d'améliorer vraiment la situation.

Les - du projet :

- Observer et écouter ce que les gens se racontent entre eux tout en étant vigilant au biais qu'il peut y avoir.
- Aucune étude n'a été menée pour mesurer le gain d'autonomisation des femmes depuis le projet.
- Rien ne permet de mesurer si ces activités vont profiter à d'autres personnes pour cela des indicateurs de suivi suffisants doivent être mis en place.
- Mise en œuvre entre 2017 et 2020 d'un programme d'appui à l'installation de jeunes en agriculture pour un groupe de 40 jeunes composé d'une seule femme : non prise en compte du genre dès le départ du programme, les formations techniques proposées étaient centrées uniquement sur la culture du maïs, culture traditionnellement masculine.

Pistes d'amélioration du projet :

Besoin de prévoir des activités spécifiques pour les femmes, réservées aux femmes: formations techniques ou économiques; formations sociologiques (alphabétisation, leadership); missions d'échange thématiques. Le réseau Afdi a mis en place un auto-diagnostic sur « *le genre dans notre partenariat* » qui permet de voir s'il y a ou non, par exemple, une bonne représentativité des femmes au sein de leur structure :

- une mission transversale pour une chargée de mission nationale,
- questionnaire testé par l'Afdi68 et le CLCR Yanfolila pendant une mission d'échanges en 2019.

Enquête à refaire dans quelques années afin de mesurer l'évolution. Toutefois cette démarche ne découle ni d'un travail mené avec les femmes du CLCR, ni d'un travail avec des organisations paysannes, les indicateurs ont été construits par l'Afdi nationale. Au Mali, le CLCR commence à jouir d'une certaine reconnaissance au niveau local, il est peut-être plus simple pour eux de trouver des formateurs favorisant ainsi les actions de mise en réseau.

Pour + d'informations :
<https://www.afdi68.org/>



Les leviers d'action pour répondre à la problématique :

- Favoriser et valoriser la production locale pour permettre aux producteurs d'améliorer leurs revenus.
- Encourager la consommation locale des produits en montrant leurs apports nutritifs : organiser des campagnes de promotion notamment à l'occasion du Mois du Consommer local en octobre décrété en 2020 par huit États membres de l'Union économique et monétaire ouest-africaine (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée-Bissau, Mali, Niger, Sénégal, Togo), réalisation de livrets, de prospectus, campagnes publicitaires.
- Trouver un bon équilibre entre la production, sa qualité et la rémunération des productrices : diversifier et transformer la production.
- Améliorer le partage d'informations: permettre aux hommes et aux femmes de savoir combien coûte la production avant de la vendre pour ne pas vendre à perte.
- Rendre plus visibles les rôles des femmes dans le système agricole et alimentaire.
- Favoriser et valoriser l'éducation et la formation professionnelle pour permettre aux femmes de gagner en autonomie, d'acquérir des compétences en termes de leadership.
- Valorisation des témoignages et du partage d'expériences notamment lors missions Sud-Nord et Nord-Sud: ces échanges favorisent la prise de conscience des femmes et développent leur confiance en elles.
- Constituer des caisses de crédit mutuel qui prête aussi aux femmes.

- Valorisation de l'image des professionnelles : cheffes d'exploitation, entrepreneures en transformation alimentaire, femmes agronomes pour montrer que cela est possible.
- Gouvernance au sein des instances : favoriser la parité et montrer l'intérêt de la représentation des femmes au sein des organisations professionnelles paysannes.
- Importance du collectif et des coopératives : cela créer une émulation, les femmes tirent profit de leur travail entre pairs.
- Importance d'impliquer les hommes dans les actions de sensibilisation et montrer l'intérêt de ces actions.
- Importance du plaidoyer.
- Mettre en place des indicateurs de genre : mesurer le gain d'autonomie au sein du ménage, accès et pouvoir de décisions sur les productions, influence dans la communauté, gestion du temps et charge de travail...
- Développer les crédits solidaires : quand les femmes se regroupent entre elles, il y a un taux de remboursement extraordinaire. L'efficacité du prêt est étonnante. Les coopératives peuvent se porter caution, les membres d'un groupe peuvent emprunter et rembourser ensemble.
- Développer les institutions de micro-finances locales.
- Faciliter l'accès au foncier des femmes en leur allouant des terres disponibles.



ATELIER 2

L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ POUR LES FEMMES



ODD 3 : Bonne santé et bien-être, donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être à tous les âges.

L'ODD 3, c'est assurer la santé et le bien-être de tous :

- En améliorant la santé procréative, maternelle et infantile,
- En réduisant les principales maladies transmissibles, non transmissibles, environnementales et mentales.

Ces enjeux sanitaires pourront être réalisés à condition de :

- Mettre en place des systèmes de prévention visant la réduction des comportements déviants ainsi que tout facteur de risque pour la santé,
- Assurer un accès universel à une couverture médicale et aux services de santé,
- Soutenir la recherche et le développement de vaccins et de médicaments et améliorer la gestion des risques sanitaires.

CHIFFRES CLÉS

Dans le monde, le nombre d'enfants de moins de 5 ans ayant un retard de croissance (Organisation Mondiale de la Santé, 2016)

156 MILLIONS

Le nombre de personnes n'ayant pas accès à au moins un service essentiel de santé dans le monde (Banque Mondiale, 2015)

400 MILLIONS

40% de la population mondiale n'a pas de couverture sociale

Les femmes scientifiques sont présentes dans le domaine de la santé et des soins sociaux, quel est le pourcentage de travailleuses ?

70%

Femmes, genre et leadership

Le genre n'est pas synonyme de femme :

- Le genre est une construction sociale,
- Le genre est un processus relationnel,
- Le genre est un rapport de pouvoir.

Conséquences à deux niveaux :

- Accès aux ressources (foncier, crédit) et services (éducation, protection sociale),
- Contrôle des ressources (prise de décision, accès à l'héritage, redistribution des bénéfices).

Pour changer les relations de genre dans une société la contribution des hommes comme celles des femmes est nécessaire.

Et le leadership ?

- Donner une direction et exercer une influence,
- Individuel ou collectif mais permet de canaliser les énergies vers une vision et des objectifs communs,
- Un rassemblement de différentes capacités : organiser et orienter, guider et négocier, incarner des principes et des valeurs .

Le leader n'est pas forcément la personne à la tête d'un mouvement, mais celle qui l'influence et allie le collectif autour de quelque chose d'inné ou bien d'acquis.

Les femmes et l'accès aux soins de santé

Toutes et tous disposent d'un droit égal à vivre en bonne santé. Toutefois, pour de nombreuses femmes et filles, la **discrimination basée sur le genre** entrave leur accès aux soins de santé :

- Les femmes passent de longues heures à exécuter des travaux domestiques,
- Sont confrontées à des actes de violence basée sur le genre – les mécanismes de prévention et de protection se révélant souvent inadaptés.

Les grossesses et les accouchements en particulier posent des risques importants. À l'échelle mondiale, leur nombre s'est élevé à environ 303 000 en 2015.



Les conséquences de la crise sanitaire

Même avant la crise, le monde n'était pas sur la voie de garantir des soins de santé pour tous d'ici à 2030. Les progrès impressionnants réalisés ces dernières années sont menacés :

- baisse des taux de mortalité infantile et maternelle,
- le renversement de la tendance en matière de VIH/Sida,
- réduction de moitié des décès dus au paludisme.



Il est probable que ces chiffres repartent à la hausse à des niveaux alarmants, non seulement à cause de la maladie elle-même, mais aussi de par l'interruption des campagnes de vaccination, soin et sensibilisation.

La crise sanitaire impacte la capacité des femmes à poursuivre des activités économiques notamment dans le secteur informel. Les écarts entre les sexes se creusent avec la diminution des moyens de subsistance.

Mesurer pour améliorer les soins de santé

Des structures promeuvent le bien-être et la santé des femmes en travaillant avec les gouvernements :

- Améliorer la prestation des services de santé pour les femmes et les filles, y compris pour les victimes d'actes de violence,
- Soutenir les partenaires non gouvernementaux pour combler les écarts dans ce domaine.

Elles s'efforcent d'éliminer les pratiques qui mettent les femmes et les filles en danger, tel que le mariage d'enfants, et soutiennent les efforts visant à éradiquer les lois et les pratiques discriminatoires qui entravent l'accès des femmes aux services de soins de santé sexuelle et reproductive.

ASSOCIATION GAMIA

Gamia est une association créée en 2010 à Nancy pour favoriser la promotion de la santé auprès des populations africaines. Depuis 2009, Gamia intervient au Bénin. Intervenant : M. AUBRÈGE Alain, contact@gamia.fr.



Partage de compétences pour :

- Prévention des maladies par l'éducation pour la santé
- Amélioration de l'accès et de la qualité des soins par la formation des professionnels sanitaires.
- Autonomie des populations par le renforcement de la participation communautaire.
- Création de milieux favorables par un appui éducationnel au développement durable et à un environnement propice.



L'association a été reconnue d'intérêt général. Avec ses 100 membres, elle intervient en mission environ 1 à 2 fois par an.

Partenariat avec un réseau de mutuelles béninoises APROSOC



Préparation des missions :

- Analyse des besoins avec nos partenaires
- création d'outils pédagogiques (boîtes à images...),
- Formation des éducateurs,
- Suivi des actions.



Missions :

- Formation des agents de santé,
- Formation des relais communautaires,
- Interventions dans les villages avec les mutualistes,
- Travail avec les élèves pairs-éducateurs des collèges,
- Programmation d'actions de dépistage et de prévention,
- Apport de petit matériel.

Champs d'activités :

- Formation des agents de santé : clinique, thérapeutique,
- Hygiène et organisation des dispensaires,
- Prévention du paludisme,
- Hygiène des mains et prévention des maladies à transmission oro-fécale,
- Prévention des IST.

Actuellement :

- Prévention, dépistage et prise en charge du diabète,
- Prévention des grossesses en milieu scolaire.

Prévention des grossesses en milieu scolaire : un problème majeur de santé en Afrique

Causes :

- Pauvreté,
- Absence de dialogue avec les familles,
- Aspects culturels.

Conséquences :

- Déscolarisation des filles,
- Rejet par les familles,
- Mariages précoces,
- Avortements,
- Problèmes gynéco-obstétricaux,
- Prostitution ...





- Entretien avec les soignants (médecin-chef, infirmiers, sage-femmes,...), les enseignants, les associations de parents d'élèves,
- Intervention dans les collèges avec les sages-femmes et les infirmières scolaires,
- Création d'une boîte à images avec un dessinateur béninois.
- Avec les élèves pairs-éducateurs création de saynètes à partir de leurs récits. Celles-ci se transforment rapidement en théâtre-forum destiné à l'animation de séances de sensibilisation,
- 4 récits de vingt minutes sur des situations exemplaires.
- Poursuite de l'expérience «théâtrale» qui a pu être montrée dans d'autres collèges,
- Projet de réalisation d'un film.

2019 - le film

- Approbation du projet par le ministre de la santé du Bénin et le directeur du CEG de Gando (commune de Bembèrèkè).
- Recherche de financement (16 000 €) : aides de la Région Grand-Est, de la Ville de Nancy et de donateurs privés.
- Mission novembre 2019 (deux semaines) avec 5 membres de GAMIA, un metteur en scène et un cameraman professionnels :
 - choix du scénario avec les élèves
 - tournage au collège, dans un dispensaire, dans les rues, chez des habitants,...



Le film d'environ 30 minutes est destiné à servir de support à des séances de sensibilisation auprès des élèves, des parents d'élèves, de la population

Questions :

- Que s'est-il passé dans cette histoire ?
- Pourquoi ?
- Quelles en sont les conséquences ?
- Comment aurait-elle pu se passer autrement ?
- Qui est responsable ?
- Que peut-on faire pour éviter une telle situation ?
- Quel est le rôle de la famille, des enseignants, des élèves, des autorités... ?
- Où peut-on trouver de l'aide ?



Pour 2021...

- Film actuellement en fin de montage,
- Il sera mis gracieusement à disposition des institutions, des établissements scolaires, des associations qui en feront la demande,
- Diffusion large et communication au Bénin, dans d'autres pays africains et en France.

Mission prévue en novembre 2021 :

- Présentation du film à nos partenaires,
- Restitution aux élèves du CEG de Gando et travail sur l'animation de séances de sensibilisation,
- Poursuite de l'expérience de théâtre-forum dans d'autres collèges et d'autres localités (Dassa).

ASSOCIATION POSITIF 08

Créée en 2001 à l'initiative de deux patients ardennais séropositifs pour le VIH : en 2005 mise en place du partenariat ESTHER et en 2007 début des actions sur Parakou au Bénin

Le but de l'association dans les Ardennes :

- Information et prévention des maladies sexuellement transmissibles,
- Réduction des risques,
- Prise en charge des patients,
- Permettre des rencontres entre les soignés et les soignants dans un cadre extra-hospitalier.

Les actions

- Présence sur le Cabaret Vert, organisation de spectacles et de concerts,
- distribution de 7000 à 10000 préservatifs par an,
- participation à des dépistages avec le CeGIDD,
- information en milieu scolaire.

Travail en partenariat avec : CeGIDD, CAARUD, l'hôpital, la Ville de Charleville-Mézières.

Historique

- 2007/2017 : POSITIF08 soutenu par la RGE (Région Champagne-Ardenne) avec l'appui de l'IRCOD et de l'ARCOD
- 2017/2020 : Le projet porté par la Région Grand Est avec son volet santé a permis de développer le partenariat et de travailler sur Sokodé au Togo.



ESTHER

Pour une solidarité thérapeutique hospitalière en réseau. Jumelage d'un hôpital du nord avec un hôpital du sud, dans 18 pays d'Afrique et d'Asie. Charleville avec Parakou hôpital universitaire du nord du Bénin.



Les objectifs

- Améliorer la prise en charge globale des patients,
- Développer les capacités de prise en charge des hôpitaux,
- Former les acteurs à la prise médico psycho sociale,
- Renforcer les plateaux techniques,
- Appuyer les associations pour l'accompagnement des personnes, et la médiation.

L'équipe de Charleville (infectiologue, biologiste, pharmacienne) va travailler de 2006 à 2015 sur le site avec l'aide d'une gynécologue, d'une administrative et d'un hygiéniste.

Quelques actions réalisées

- Équipement du laboratoire : spectrophotomètre, microscope à contraste de phase, armoire
- Formation des laborantins,
- Organisation du circuit des médicaments, stockage des ARV, amélioration de la stérilisation, des règles d'hygiène (gants, lavage des mains, prélèvements vaccutainer),
- Étude sur les perdus de vue,
- Nombreuses semaines de formation pour le personnel soignant.

Avec l'équipe de Charleville, le Pr. Zannou, le Pr. Rabaud

- Fourniture de petit matériel: spéculums, boîtes de chirurgie, pansements, aiguilles, seringues, médicaments essentiels,
- Soutien de l'assistant social, des médiateurs.

En marge du travail avec Esther, mise en place avec Mashoudou ABOUDOU, délégué Gescod, dès 2007 d'actions auprès des associations de PVVIH de Parakou :

- Aide au fonctionnement des AGR (maraichage, fabrique de savon, location de chaises, fournitures pour boutique, matériel pour le tissage, culture de moringa),
- Permettre des repas communautaires,
- Apporter des préservatifs, piluliers, tee-shirts, matériel de bureau,
- Maintenir l'activité des médiateurs, favoriser les réunions de formation, et le collectif associatif.



Les moyens

L'appui logistique de la région a permis la rencontre d'associations, le suivi des actions pour Positif 08.

- 200 à 500 € par séjour pour la recherche des perdus de vue, favoriser les réunions en payant les déplacements, achat de médicaments pour les plus démunis, des compléments alimentaires.
- Du petit matériel fourni par notre pharmacienne pour les services de médecine, gynécologie, et surtout la pédiatrie.
- Avec Gescod et son volet santé, équipement de dispensaires de brousse, remise à neuf de deux salles de pédiatrie avec son matériel.



Les associations

Le travail avec les associations : 4 sur Parakou et 3 en province. Mise en place des actions difficile, souvent de durée brève. Toutes ont des présidents PVVIH ou bien un soignant.

Association Vie Libre

La plus importante, la mieux structurée avec des budgets, des projets, un groupe qui se maintient malgré la raréfaction des aides institutionnelles

78 adhérents dont 63 femmes, beaucoup sont analphabètes en situation précaire, une présidente Rachida médiatrice très impliquée.

Les femmes sont très présentes : infirmières, assistantes sociale, médiatrices, sage-femmes, infirmières major, pédiatres.



Les différents métiers

Pas de femmes : chauffeurs de zem (moto-taxi), chauffeurs routiers, transport sur les lacs, pêcheurs de lacs ou de mer.



Uniquement des femmes : préparer la cuisine, vente sur les marchés, associations de femmes.



Prépondérance de femmes : métiers de la santé, (infirmières, assistantes sociales, sage femme), associations de PVVIH, serveuses dans les maquis, commercialisation des produits agricoles.



Aux postes de responsabilité peu de femmes mais de façon récente plus de femmes médecins et présidentes d'associations.

Accès à l'éducation

L'éducation des filles, outil essentiel pour le progrès de demain.



Conclusion

Lors des 15 ans de partenariat à Parakou, nous avons constaté les progrès de prise en charge des PVVIH :

- Dépistage,
- Prévention,
- Équipement des laboratoires (CD4, charge virale),
- Mise à disposition des nouveaux médicaments, de nouvelles stratégies thérapeutiques,
- Une PTME efficace,
- Le suivi par les médiateurs,
- L'aide alimentaire,
- L'augmentation du niveau de compétence des équipes.

Les petites actions de Positif08 régulières, bien ciblées par le délégué Gescod, ont permis d'aider certaines associations de PVVIH comme AVL.

ATELIER 3

L'ACCÈS À L'ÉDUCATION DES FEMMES



ODD 4 : Éducation de qualité, pourquoi ?

Objectif : Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie.

Pourquoi est-ce important ? L'éducation est une clé pour permettre d'atteindre de nombreux autres objectifs ; elle contribue à réduire les inégalités, à vivre de façon plus saine et durable, à rompre le cycle de la pauvreté et à atteindre l'égalité des sexes. De plus, l'éducation est essentielle pour favoriser la tolérance entre les peuples, contribuer à l'instauration de sociétés plus pacifiques et doter les populations d'outils pour développer des solutions innovantes aux grands problèmes du monde. 57 millions d'enfants ne sont toujours pas scolarisés, dont plus de la moitié vivent en Afrique subsaharienne. D'ici à 2030, l'Afrique subsaharienne devra fournir une éducation de base à 444 millions d'enfants âgés de 3 à 15 ans. Il est nécessaire d'agir collectivement pour l'amélioration des conditions de l'éducation, et ce à travers la formation des enseignants, l'investissement dans des bourses d'études, la construction d'écoles, mais également l'amélioration de l'accès à l'eau et à l'électricité dans les écoles et l'alimentation scolaire, notamment dans des zones de forte insécurité alimentaire.



ODD 8 : Travail décent et croissance économique, pourquoi ?

Objectif : Promouvoir une croissance économique durable et inclusive, l'emploi et un travail décent pour tous.

Pourquoi est-ce important ? Près de 2,2 milliards de personnes vivent en deçà du seuil de pauvreté, fixé à deux dollars par jour. Des emplois stables et bien rémunérés sont la condition pour l'élimination de la pauvreté. La création d'emploi et l'amélioration des conditions des travailleurs et travailleuses sont essentiels pour parvenir à une société mondiale juste et préserver la paix. Le travail décent, **qu'est-ce que c'est ?** Selon l'ONU, il s'agit de la possibilité pour chacun d'obtenir un travail productif et convenablement rémunéré, assorti de conditions de sécurité sur le lieu de travail, d'une protection sociale, et de meilleures perspectives de développement personnel et d'insertion sociale. 30 millions de nouveaux emplois sont à fournir chaque année, pour suivre la croissance de la population mondiale en âge de travailler. Le chômage mondial est passé de 170 millions de chômeurs en 2007 à près de 202 millions en 2012.

Les ODD 4 et 8 sont interconnectés ; afin de permettre aux jeunes d'accéder à un travail décent, il est essentiel d'améliorer la qualité de l'éducation et de la formation professionnelle pour que les jeunes puissent avoir les compétences et ressources nécessaires, reliés aux besoins du marché du travail.

ODD 4, ODD 8 ET LES INÉGALITÉS DE GENRE

La cible 5 de l'ODD4 indique comme objectif : « d'ici à 2030, éliminer les inégalités entre les sexes dans le domaine de l'éducation et assurer l'égalité d'accès des personnes vulnérables, y compris les personnes handicapées, les autochtones et les enfants en situation vulnérable, à tous les niveaux d'enseignement et de formation professionnelle. »

Les défis sont considérables pour atteindre l'égalité et l'inclusion. Dans environ un tiers des pays situés dans les régions en développement, la parité des sexes fait toujours défaut dans l'enseignement primaire. 15 millions de filles ne sont pas scolarisées dans le primaire à l'heure actuelle, contre 10 millions de garçons, selon UNWOMEN.



À l'adolescence, un nombre encore plus important de filles abandonnent l'école pour diverses raisons ; grossesses, contraintes financières, participation aux tâches ménagères primant sur la scolarisation, etc.

Les inégalités en matière d'éducation se traduisent également par un manque d'accès aux compétences et par des possibilités d'emploi limitées pour les jeunes femmes.



L'objectif vise à garantir à toutes les femmes et à tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, un travail décent et un salaire égal pour un travail de valeur égale. Les défis de résorption des inégalités de genre restent de taille, ainsi que les efforts à mener pour que les femmes et les filles aient les mêmes chances d'accéder à un emploi décent. L'écart salarial entre les femmes et les hommes dans le monde s'élève toujours à 23%. Au niveau mondial, 63 % des femmes de 25 à 54 ans forment partie de la population active, contre 94 % des hommes de la même tranche d'âge. Il est important de préciser que cette estimation ne tient compte que des emplois formels et non des emplois informels (menés hors des législations qui protègent les conditions de travail), qu'un grand nombre de femmes occupent encore aujourd'hui.

De plus, du fait de la ségrégation professionnelle marquée, certains métiers restent dominés par des hommes ou des femmes, et ceux assumés par des femmes sont souvent d'un statut inférieur et moins bien rémunérés. Les femmes continuent de consacrer 2,6 fois plus de temps que les hommes aux tâches domestiques et non rémunérées.

AFRIQU'ELLES

Qui est Afriku'elles ?

Afriku'elles est une association localisée à Strasbourg, qui a pour objet de valoriser les femmes africaines entrepreneures, d'élargir le champ des perspectives professionnelles pour les jeunes et de cultiver l'esprit d'entrepreneuriat au sein de la diaspora africaine. L'association œuvre également pour le développement des synergies et le networking, afin de favoriser la diffusion de bonnes pratiques et l'initiative de projets collaboratifs.

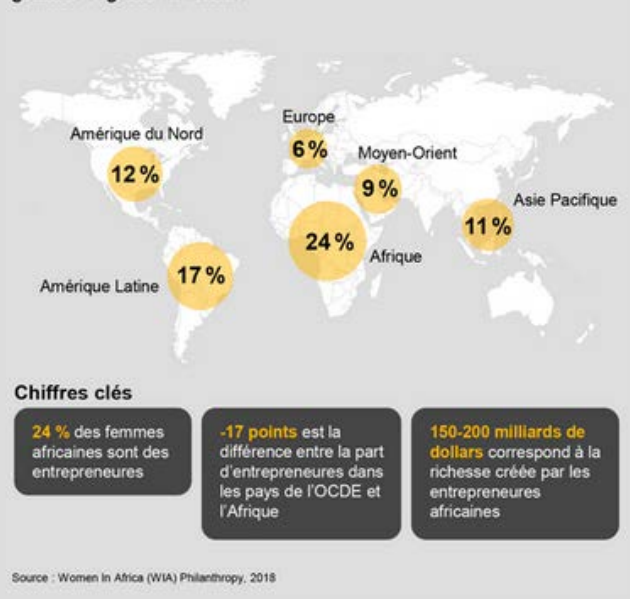
Afriku'elles réalise différentes actions : des rencontres thématiques, la mise en place d'un cercle d'épargne solidaire, ou encore l'organisation d'un sommet annuel de la diaspora africaine. Elle a actuellement pour projet de créer un centre culturel africain à Strasbourg, ainsi qu'un fonds d'investissement pour accompagner les entrepreneurs.



Les femmes et l'entrepreneuriat en Afrique

Les femmes représentent la moitié de la population africaine et produisent 62% des biens économiques, mais elles ne sont que 8,5% à être salariées. L'équité des droits et des opportunités dans le domaine de l'emploi et de l'entrepreneuriat est forcément gage d'un avenir meilleur pour le monde.

Taux de création d'entreprises par des femmes, par grandes régions du monde



Selon une étude du cabinet Rolland Berger pour Women in Africa, l'entrepreneuriat féminin engendrerait entre 250 et 300 milliards de dollars, soit environ 12 à 14% du PIB du continent africain. L'entrepreneuriat serait à l'origine de 65% de la richesse du continent.

Développer et accompagner l'entrepreneuriat féminin participe à la lutte contre la pauvreté et la précarité des femmes en Afrique, mais contribue également à permettre aux femmes de déployer leur potentiel à faveur de leur territoire de vie et de leur territoire d'origine.

Le développement de l'entrepreneuriat des femmes devrait également permettre de :

- Faciliter l'accès à une infrastructure sociale et à des coûts abordables (facilitant la garde d'enfants, l'accès à l'éducation, à la santé et à la protection sociale),
- Favoriser l'accès aux Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)
- Faciliter l'accès à la formation entrepreneuriale (comment monter un business plan, formation comptable et fiscale, comment développer et pérenniser son entreprise, etc.),
- Faciliter le réseautage entre entreprises.

KILIMANJAR'HOPE

Qui est Kilimanjar'Hope ?

Kilimanjar'hope est une ASI (Association de Solidarité Internationale) membre de Gescod dont la mission est d'agir en faveur d'une transition écologique solidaire et inclusive, de faire émerger des solutions simples et concrètes en apportant un regard particulier à leurs dimensions transformatives.



L'association intervient principalement dans les domaines suivants :

- Protection et restauration de la biodiversité, y compris en milieu urbain,
- Promotion et développement de l'écologie urbaine par la mise en œuvre de solutions concrètes et solidaires dans les domaines de l'agro-écologie, des énergies renouvelables, des économies sociale et solidaire, collaborative, circulaire, ...
- Amélioration des conditions de vie en milieu rural par le développement de l'agro-écologie, la réhabilitation de l'artisanat traditionnel, ...
- Autonomisation des femmes par la formation, l'insertion professionnelle et par la lutte contre les violences dont elles sont victimes,
- Sensibilisation et éducation citoyenne et environnementale notamment envers les jeunes publics,
- Incitation à l'action, notamment chez les jeunes, avec un accompagnement et renforcement de leurs capacités.

Kilimanjar'hope intervient pour le moment au Burkina Faso, notamment au travers de l'accompagnement de ses partenaires locaux à la conception et la mise en œuvre de leurs projets.

Focus: projets en faveur de l'autonomisation de jeunes femmes vulnérables au Burkina Faso

Kilimanjar'hope alerte sur les facteurs aggravants de la situation déjà difficile des femmes au Burkina Faso :

- L'accès à l'éducation des filles est plus compliqué du fait de leur place dans la famille engendrée par le poids des traditions. Elles sont notamment plus souvent sollicitées pour les travaux domestiques et champêtres et peuvent faire l'objet de mariages précoces,
- Le statut de "pilier de la famille" des femmes entraîne une abondance de charges (eau, cuisine, bois, ...),
- Elles font souvent l'objet de discriminations voire de violences et mutilations.

Or, tout ceci est exacerbé par les crises sécuritaire et sanitaire, mais également par les effets du changement climatique, entraînant :

- Déplacement de populations, touchant particulièrement femmes et enfants,
- Pénuries alimentaires récurrentes dans certaines régions.



Actions : projet d'autonomisation des femmes

1 Phase de formation

Mise en place de centres d'alphabétisation, visite et sensibilisation des familles (quand cela est possible), apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul, formation pratique (agro-écologie, transformation agricole, savonnerie, couture, etc), éducation Hygiène et Santé, éducation à la citoyenneté, protection de l'environnement. Cette formule dite « enchaînée » doit aboutir à l'insertion sociale et professionnelle de l'apprenante.

2 Phase d'accompagnement

Visite et sensibilisation des familles, formation et accompagnement au micro-entrepreneuriat et accompagnement à la recherche d'emploi, organisation des femmes en association ; mutualisation de moyens ; mise en place de coopérative ; mutuelle de santé ; micro-finance ; micro-assurance ; garde d'enfants.

Projet de coopération entre la Région de l'Oriental au Maroc et la Région Grand-Est

La Région Grand-Est et la Région de l'Oriental au Maroc, appuyées par Gescod, sont engagées dans une coopération depuis 1991. Dans le cadre d'un projet mené par les collectivités sur le développement de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) dans l'Oriental, des actions sont axées sur l'appui à l'autonomisation des femmes, via le développement de la formation et l'insertion professionnelle, l'appui au montage de micro-entreprises et à la mise en place d'activités génératrices de revenus. Les actions sont réalisées dans différents domaines, selon les spécificités de la Région de l'Oriental et des besoins et fonctionnement des coopératives.



Pâtisserie : formations en pâtisserie traditionnelle et aromatisation du couscous, notions en gestion et comptabilité, appui à l'acquisition du matériel et à la commercialisation via l'identification de circuits de commercialisation et l'équipement de 5 boutiques. Les femmes formées ont également été appuyées pour monter leurs projets générateurs de revenus et pour participer aux salons de produits du territoire à Oujda.

Couture : formation au profit de 400 femmes à la couture traditionnelle de la Blouza, la maîtrise et la confection de la vannerie et la production de savons artisanaux.

Santé : appui à une dizaine d'infirmières pour le lancement d'activités de soin à domicile.

Alimentation : appui à une coopérative de production de l'huile d'argan ; renforcement des capacités de commercialisation en marketing, hygiène de production, acquisition d'une partie du matériel. Appui à une association spécialisée dans la fabrication du piment.

Coiffure : appui à une coopérative pour l'acquisition d'une partie du matériel nécessaire à la mise en place d'un salon d'apprentissage de coiffure qui forme une vingtaine de femmes par an.

Artisanat : mise en place d'ateliers de formation au profit d'une cinquantaine de femmes artisanes concernant les techniques de commercialisation et de valorisation des produits.

Production de lait : appui à une coopérative, renforcement des capacités en matière d'hygiène et la conservation du lait ainsi que l'acquisition d'une partie du matériel nécessaire à la traite et la conservation des produits laitiers.

Couture : formation au profit d'une dizaine de filles déscolarisées, mise à disposition de machines à coudre.

Appui aux coopératives de manière transversale : mise en place d'un magasin de vente des produits de terroirs au centre d'hébergement d'Ain Ghazal.

Freins et leviers

Comment contribuer à l'autonomisation des femmes via un travail décent dans le cadre de projets de solidarité et coopération internationales ?

Constats :

- Au niveau mondial, seulement 63% des femmes de 25 à 54 ans font partie de la population active, contre 94% des hommes de la même tranche d'âge,
- L'écart salarial entre les femmes et les hommes au niveau mondial s'élève à 23%, cette estimation ne tient compte que des emplois formels, et non des emplois informels qu'un grand nombre de femmes occupent encore aujourd'hui,
- Du fait de la ségrégation professionnelle marquée, certains métiers restent dominés par des hommes ou des femmes, et ceux assumés par des femmes sont souvent d'un statut inférieur et moins bien rémunérés.

Freins :

- Les petites filles représentent une source de travail domestique pour les parents,
- Vision du rôle de la femme dans les ménages (fonction pilier),
- Manque de reconnaissance et de la crédibilité de projets initiés par les femmes du fait de codes sociaux et règles administratives,
- Du fait des emplois informels occupés par un grand nombre de femmes, celles-ci ne sont pas couvertes par les lois du travail (situation précaire).

Leviers d'actions :

- Faciliter l'accès à une infrastructure sociale et à des coûts abordables (garde d'enfants, éducation, santé et la protection sociale),
- Développer les activités génératrices de revenus pour favoriser l'autonomisation des femmes (création d'activités économiques, de coopératives),
- Favoriser l'accès à la formation entrepreneuriale (monter un business plan, formation comptable et fiscale, développer son entreprise...) pour faire grandir et pérenniser les entreprises, les faire passer à un cap supérieur et favoriser la formation de formatrices,
- Faciliter l'accès aux financements (1 homme a 6 fois plus de chances d'en obtenir),
- Faciliter la mise en réseau,
- Inspirer les jeunes femmes via de nouveaux modèles et sensibiliser l'entourage et la communauté.



ATELIER 4

L'ACCÈS À L'EAU, L'HYGIÈNE ET L'ASSAINISSEMENT POUR TOUS ET TOUTES



ODD 6 : Garantir l'accès de tous à l'eau et l'assainissement

Objectif: Assurer l'accès universel, équitable et à un coût abordable à l'eau potable et à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats en accordant une attention particulière au besoin des femmes et des filles.

Pourquoi est-ce important? « L'eau c'est la vie ». Reconnu comme un droit humain en 2010 par les Nations Unies, le droit à l'eau potable et à l'assainissement est un droit fondamental, essentiel à la pleine jouissance de la vie et à l'exercice de tous les droits de l'Homme. Pourtant, dans le monde, une personne sur trois ne bénéficie pas d'un accès à l'eau potable gérée en toute sécurité, et 6 personnes sur 10 n'ont pas accès à des installations sanitaires gérées en toute sécurité. Les ressources en eau douce subissent de plus en plus de pression et restent inégalement réparties. La pandémie de COVID-19 a démontré l'importance cruciale de l'assainissement, de l'hygiène et d'un accès adéquat à l'eau potable afin de prévenir et de contrôler les maladies. Selon l'Organisation mondiale de la Santé, se laver les mains est l'une des meilleures façons d'empêcher la propagation des agents pathogènes et de prévenir les infections.



- 3 personnes sur 10 n'ont pas accès à des services d'eau potable gérés en toute sécurité; de manière sûre,
- 4 personnes sur 10 ne disposent pas d'une installation de base pour se laver les mains avec de l'eau et du savon,
- 6 personnes sur 10 n'ont pas accès à des installations sanitaires gérées en toute sécurité,
- Au moins 892 millions de personnes continuent à pratiquer la défécation à l'air libre,
- Chaque jour, 1 000 enfants meurent de maladies dues aux mauvaises conditions d'assainissement et d'hygiène,
- La pénurie d'eau affecte plus de 40% de la population mondiale et devrait augmenter. Plus de 1,7 milliard de personnes vivent actuellement dans des bassins fluviaux où l'utilisation de l'eau est supérieure à la quantité disponible,
- Plus de 80% des eaux usées résultant des activités humaines sont déversées dans les rivières ou la mer sans aucune dépollution.

L'ACCÈS À L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT ET LES INÉGALITÉS DE GENRE

Les caractères « universel et équitable » de l'accès aux services d'eau potable, d'assainissement et d'hygiène traduisent la nécessité de prendre en compte les besoins spécifiques des femmes et des filles. La cible 2 de l'ODD6 spécifie cela : « D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et des personnes en situation vulnérable. »

Les femmes et les filles sont responsables de la collecte de l'eau dans 80% des ménages sans accès à l'eau sur place. Ce sont également elles qui assument la plupart des tâches liées à l'entretien des ouvrages d'assainissement et l'éducation à l'hygiène. Cependant, elles sont sous représentées dans les espaces de décision ce qui induit des services inadaptés à leurs besoins et contraintes.

Le manque d'accès à des infrastructures adaptées et à du matériel adéquat contribue à affecter la scolarité des filles notamment en période de menstruation. Selon un rapport de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, en Afrique Subsaharienne, une fille sur dix ne va pas à l'école pendant son cycle menstruel, ce qui correspond, d'après certaines estimations, à 20 % du temps scolaire perdu sur une année.

HUMANIBURKINA

Qui est HumaniBurkina ?

HumaniBurkina est une association localisée à Molsheim qui a pour objectifs principaux d'aider les populations de certains villages reculés du Burkina Faso à bénéficier d'un accès à l'eau potable et de faire découvrir la culture du Burkina Faso en France.

HumaniBurkina soutient également ponctuellement l'accès au soin et la scolarité des enfants.



Focus : Importance de l'inclusion des femmes dans les instances de décision et de gestion

Exemple du projet d'accès à l'eau potable dans le village de Zongbèga, commune d'Arbollé au Burkina Faso.

Constat :

Zongbèga est un village d'environ 3000 habitants repartis en 8 quartiers. Il dispose d'un dispensaire, de deux écoles primaires et d'un collège. Huit forages sont équipés de pompes à motricité humaine.

La corvée d'eau est réservée essentiellement aux femmes et aux jeunes filles. Des querelles sont récurrentes autour des points d'eau entre les femmes, les éleveurs et les élèves.

Il existe une ambiguïté entre le rôle des femmes et leur absence dans la gestion des points d'eau dont les hommes ont la responsabilité. Cela entraîne une faible réactivité dans les opérations de maintenances des ouvrages. L'assainissement est quasi inexistant, la quasi-totalité des familles pratiquent la défécation à l'air libre. Cette situation est critique pour les personnes âgées qui sont en majorités des femmes.

Actions :

Le projet porté par HumaniBurkina à l'initiative du Comité Villageois de Développement (CVD) et en partenariat avec l'association des usagers de l'eau (AUE) a permis, sur 2 ans (2017-2018), de construire 3 nouveaux forages d'eau potable et un château d'eau de 20 m³ alimenté par énergie solaire (pompage au fil du soleil), trois bornes fontaines et un lave-mains, de réhabiliter 3 forages existants, et de réaliser 60 latrines familiales.

Le dimensionnement du château d'eau s'est fait selon des calculs standards à partir des données de débit du forage, l'ensoleillement, l'estimation des besoins journaliers et d'une plage d'accès de 9h à 18h. Toutefois, une fois mis en service un problème est apparu: les femmes ayant de nombreuses autres tâches en journée, favorisant le matin et le soir plus frais pour effectuer les corvées d'eau se sont retrouvées en affluence au niveau des bornes fontaines entre 16h-18h.

Le réservoir s'est ainsi vu insuffisant face aux besoins condensés sur cette plage horaire. Les femmes contraintes de puiser l'eau en journée préférant retourner vers des points d'eau insalubre, il a fallu augmenter la capacité du réservoir pour stocker l'eau en journée (ensoleillement maximum) et étendre la plage d'accès de 9h à 19h. Ce cas illustre l'importance de l'implication des femmes dans toutes les étapes d'un projet et notamment la planification.



Résultats post-projet

Corvée de l'eau :

- Les jeunes garçons de plus en plus impliqués dans le puisage de l'eau (motivation due à l'absence d'effort de pompage),
- Des particuliers proposent des services de livraison d'eau,
- Les femmes sont désengagées de la corvée d'eau lors des grandes cérémonies et des chantiers de construction.

Implication des femmes dans la gestion :

- Les femmes assument très bien l'entretien des latrines,
- L'illettrisme est un frein pour les postes de responsabilité dans la gestion de l'eau,
- Les occupations ménagères ne sont pas toujours compatibles avec des postes à temps plein comme « gardienne de bornes fontaines ».

Perspectives :

- Proposition en cours pour intégrer des femmes au sein de l'AUE,
- Proposition de réserver les postes comme trésorière, chargée à l'information, responsable de l'hygiène, responsable de la maintenance à des femmes.

Freins et leviers

Comment donner plus de place aux femmes pour un meilleur accès à l'eau et l'assainissement ?

Constats :

- Décalage dans les attentes et la réalité de l'utilisation des infrastructures (eau et assainissement) : l'utilisation et le petit entretien des infrastructures est confiée aux femmes tandis que la conception la gestion des pannes revient aux hommes,
- Attention aux impacts non voulus qui peuvent générer d'autres problématiques (ex : accès à l'eau -> Activités Génératrices de Revenus -> nouvelles charges de travail et responsabilités financières),
- Les responsabilités attribuées aux femmes (repas, enfants, etc.) ne leur permettent pas d'être aussi disponible que les hommes et ainsi de conduire certaines activités,
- Absence de femmes dans les sphères de décision due à l'illettrisme, le manque de disponibilité et l'autocensure/manque de modèle.

Freins :

- Contexte social qui généralement met en retrait les femmes dans la sphère publique et la sphère privée (pression du mari et de la société, acceptation sociale),
- Occupation quotidienne chargée qui empêche l'implication dans les instances de décision,
- Manque d'éducation et de moyens (difficulté d'accès à l'eau et l'assainissement, illettrisme, gestion des cycles menstruelles, etc.),
- Manque de confiance, autocensure, manque de modèles féminins,
- Manque d'initiative, attitude passive face aux tâches attribuées aux hommes (ex : réparation lors de pannes).



Leviers d'actions :

- Etablir des diagnostics et monter les projets avec les femmes,
- Valorisation des projets portés par les femmes pour modèle (sensibilisation),
- Inciter/Obliger la présence de femmes dans les instances de décisions,
- Accompagner les femmes par groupe pour leur permettre de se sentir plus fortes,
- Implication de la collectivité/des autorités locales pour initier le changement et leur de donner de la place dans la sphère publique,
- Mettre fin à la compétition homme/femme pour atteindre l'égalité,
- Prévention et éducation aux cycles menstruels dès le plus jeune âge pour les filles et les garçons.



LES CLÉS POUR L'ACTION

COMMENT INTÉGRER L'ODD 5 DANS SON PROJET DE SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ?

De l'approche femme dans le développement ... à genre et développement.

Concept de genre et sexe : les différences

Le sexe désigne des différences biologiques entre les hommes et les femmes. Il est inné et hérité et permet d'identifier les différences entre les femmes et les hommes.

Le genre se rapporte aux rôles et aux caractéristiques attribués aux femmes et aux hommes par les normes sociales, en raison de leurs différences biologiques. Le genre est évolutif et modifiable. Il permet d'identifier les relations entre les femmes et les hommes. Il assigne aux individus des rôles qui sont déterminés à la naissance ; ces rôles changent aussi en fonction de l'âge, du statut social, de l'appartenance à un groupe ethnique ou de la sexualité.

Ces rôles influent fortement sur la répartition des tâches et la division du travail, mais une valeur différente (sociale et économique) est assignée à ces rôles en fonction du système social dominant.

Le genre détermine aussi les relations de pouvoir entre les hommes et les femmes, pouvoir qui est renforcé par la valeur attribuée aux rôles et institutionnaliser dans les lois, les droits constitutionnels et coutumiers.

Globalement les rapports sociaux sont caractérisés par des relations asymétriques et un pouvoir inégal.

Pour changer les relations de genre dans une société la contribution des hommes comme celles des femmes est nécessaire.

Ces inégalités se concrétisent à des degrés variables et sont évolutives mais elles se manifestent presque toujours au détriment des femmes qui jouissent de moins de droits, qui ont accès à moins de ressources et moins de pouvoirs décisionnels que des hommes du même groupe social.



Si les hommes et les femmes participent à la production agricole, elle n'ont souvent pas les mêmes droits. @Afdi lorraine

De l'approche femmes dans le développement à genre et développement

Dans les années 1970, des études ont montré que les rapports sociaux entre femmes et hommes sont des enjeux clés du développement. Dans un premier temps les besoins des femmes ont été ciblés avec pour objectifs principaux d'améliorer leur situation économique, alimentaire, sanitaire.

Les évaluations lors de la Décennie des Nations Unies pour la femme (1975-1985) ont mis en évidence que les femmes étaient souvent cantonnées au rang de bénéficiaires, impliquant une vision stéréotypée du rôle des femmes à travers des projets santé, éducation, nutrition et ne prenant pas en compte les inégalités initiales liées notamment à leur subordination, contribuant ainsi à marginaliser les femmes dans le développement.

En 1995 à l'occasion de la Conférence internationale de Pékin, la place des femmes dans le développement est abordée sous l'angle du genre, déplaçant la perspective d'une vision des femmes comme groupe social problématique vers d'un côté les rapports de domination être hommes et femmes et de l'autre côté, la nécessité d'un empowerment des femmes.

Il s'agit de répondre aux besoins spécifiques et différents de chaque sexe en visant une autonomisation, une émancipation des femmes en prenant en compte à la fois les inégalités familiales et sociales. L'approche genre et développement est structurelle. Elle implique tous les membres de la société, femmes et hommes. Elle vise une transformation sociale au travers de la remise en question des facteurs qui sous-tendent les inégalités.

Les rôles sociaux et la répartition du travail

Genre ≠	Sexe biologique
Genre =	Construction sociale acquise des identités de sexe
Genre ≠	Femmes
Genre =	Interactions sociales entre hommes et femmes
Genre ≠	Parité ou mixité
Genre =	Politiques mettant en œuvre des outils comme la parité ou la mixité
Genre ≠	Projets pour le Sud uniquement
Genre =	Aussi au Nord : fonctionnement interne des organisations éducation au développement plaidoyer communication
Genre ≠	Affaires sociales, santé
Genre =	Dans tous les secteurs : gouvernance, droits humains, négociations internationales, économie, infrastructures, techniques, environnement, recherche

Source dépliant HCCI-ADEQUATIONS

L'approche genre questionne les rôles sociaux et la façon dont ils sont assumés par les femmes et les hommes. Généralement les activités des hommes sont valorisées économiquement et socialement contrairement à celles des femmes. Ces dernières assument l'essentiel des activités reproductives comme le travail domestique et parental, la charge émotionnelle. Ces tâches sont invisibles, elles n'entrent pas dans le calcul du PIB, elles sont bien souvent dévalorisées et non reconnues alors qu'elles sont essentielles.

Activités reproductives

Activités à la base du développement économique

- Soins aux enfants, garde des enfants
- Tâches domestiques
- Alimentation
- Activités liées à la santé

Activités communautaires

Activités et contributions bénévoles à la vie sociale et communautaire

- Bénévolat, activités culturelles
- Fêtes et rites
- Soins aux personnes âgées
- Entretien de l'environnement

Activités productives

Activités économiques, rémunératrices, génératrices de revenus

- Activité salariée ou indépendante
- Activités relevant de l'économie populaire ou informelle

Activités politiques ou décisionnelles

Exercice du pouvoir et participation à la prise de décision à tous les niveaux

- Niveau politique : local, national, sous-régional....
- Niveau associatif et autres responsabilités sociales
- Niveau interne à la communauté, à la famille

Genre et développement : empowerment et intégration transversale du genre

« Dans le domaine du développement, cette approche vise à rendre visibles les inégalités par la mise en évidence des mécanismes discriminatoires, afin qu'elles soient prises en compte directement dans les politiques, programmes et projets » **Coordination Sud**

- 70 % des personnes vivant avec 1 dollar par jour dans le monde sont des femmes.,
- 2/3 des adultes analphabètes dans le monde sont des femmes,
- En Afrique sub-saharienne, 76% des personnes de 15 à 24 ans atteintes du VIH sont des femmes,
- En Asie du Sud, près de 70% des femmes employées exercent dans le domaine agricole ; à peine plus de 10% des propriétaires d'actifs fonciers sont des femmes.

Empowerment et intégration transversale du genre

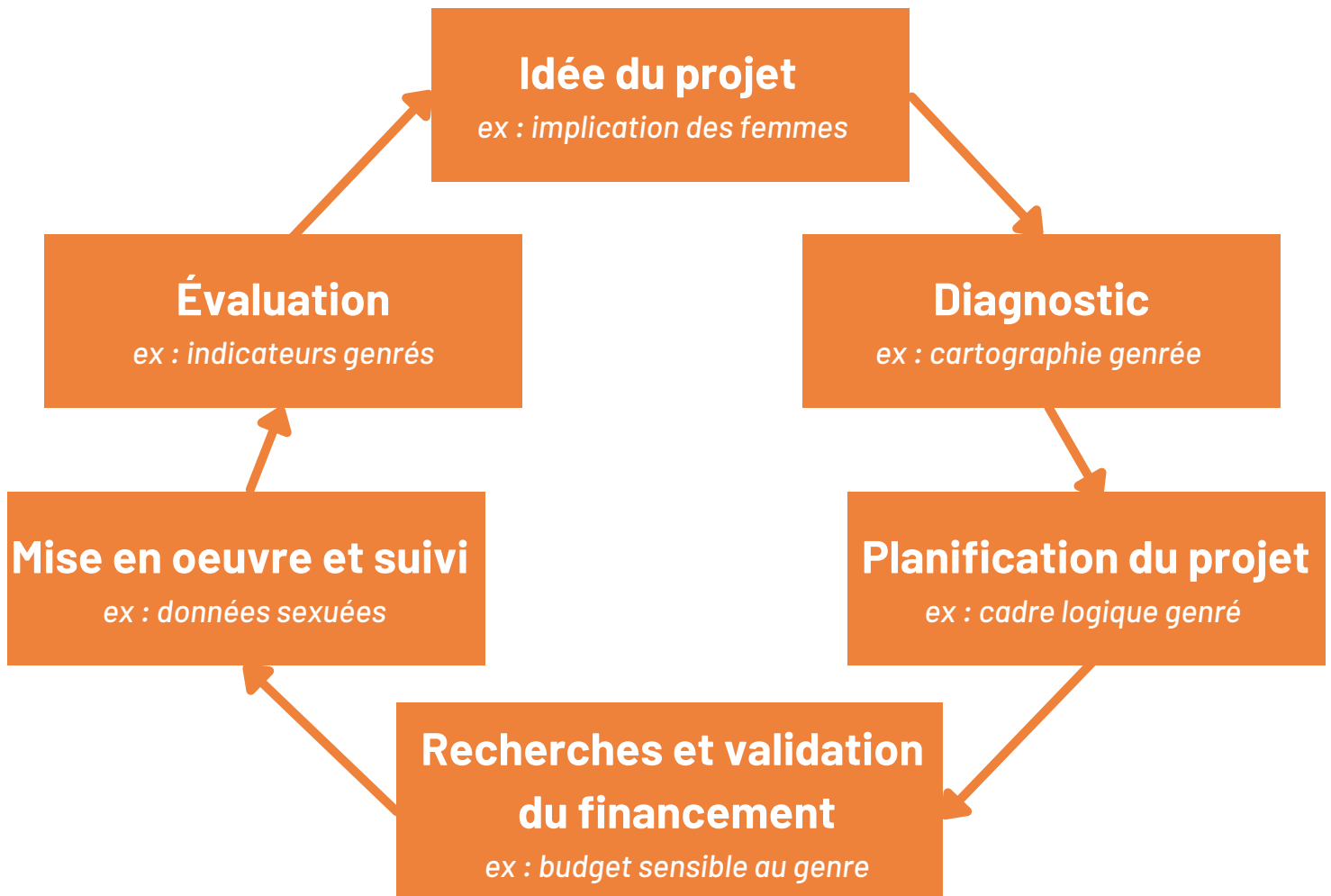
L'empowerment est considéré comme le processus d'acquisition «de pouvoir» au niveau individuel et collectif. Il désigne chez un individu ou une communauté, d'abord la capacité d'agir de façon autonome, mais également les moyens nécessaires ainsi que le processus pour atteindre cette capacité d'agir, de prise de décision dans ses choix de vie et de société. Il englobe ainsi des dimensions économiques et politiques, individuelles et collectives. L'intégration transversale du genre est un outil, à portée politique et institutionnelle, qui a permis de dépasser la vision du genre comme des projets « dédiées aux femmes ». Cela permet de lutter contre les inégalités de genre, à toutes les étapes d'une action, de l'identification à la mise en œuvre et au suivi-évaluation.

L'intégration transversale du genre repose sur :

- Des statistiques et des indicateurs sexo-spécifiques désagrégés par genre afin d'apporter la preuve du changement dans les relations femmes hommes avant et après l'action,
- Des budgets sensibles au genre dont les dépenses et les recettes intègrent les priorités et besoins de tous et toutes de manière égale,
- La sensibilisation, la formation ainsi que le renforcement de capacités permettent de mobiliser toutes les parties prenantes.

Intégrer le genre dans le cycle projet

L'intégration du genre doit se faire tout au long du cycle de projet en ayant à l'esprit l'impact de l'action sur les rapports de genre.



Les indicateurs de genre permettent de suivre l'impact d'un projet et de suivre l'impact des de la prise en compte des besoins spécifiques des femmes. Il va s'agir de mesurer les changements dans les relations sociales entre les hommes et les hommes, un projet ou une activité pour les hommes et les femmes, l'acquisition pour de nouveaux droits... Associer les personnes concernées et ciblées par les actions renforcent la pertinence des indicateurs. Ces indicateurs peuvent être élaborer en fonction de ces trois axes :

1 AVOIR
Accès aux services, aux moyens
de production, à l'emploi...

2 SAVOIR
Programmes de formation,
éducation formelle...

3 VOULOIR
Renforcement d'une identité,
développement d'une culture de
l'égalité

Conclusion

Il est important que l'égalité entre les sexes soit un objectif récurrent et transversal des stratégies globales des projets de coopération. Les partenariats doivent être fondés, dans le respect des sensibilités culturelles de chacun, sur les valeurs d'autonomisation et de dignité de l'individu. Par ailleurs, la promotion de rapports sociaux plus égalitaires est reconnue comme l'une des clefs du développement humain, économique, social et durable.

La participation active de femmes, spécialement en collectifs plus ou moins formalisés, a toujours été un facteur de succès des projets mis en œuvre. L'action des femmes est une condition essentielle du développement économique durable du territoire, liée notamment à la conservation de l'environnement et des ressources, à la réduction de la pauvreté, et à la nutrition des enfants et à leurs conditions de santé, d'éducation et de formation. Lorsque la collaboration et le rôle de tout un chacun est valorisé, les activités globales progressent de manière positive.

En 2022, Gescod proposera plusieurs temps d'échange sur l'égalité femmes-hommes et proposera aux acteurs de coopération et de solidarité internationales divers documents de capitalisation sur des thématiques diverses : genre et développement dans les projets de coopération, l'intégration du genre dans les actions d'éducation à la citoyenneté et la solidarité internationale entre autres.



TABLE RONDE

LEADERSHIP FÉMININ : POUR UN FUTUR ÉGALITAIRE DANS LE MONDE DE LA COVID-19. COMMENT FAÇONNER UN FUTUR ET UNE RELANCE ÉGALITAIRES À LA SUITE DE LA PANDÉMIE ?

Le thème de la table ronde, co-organisé par Gescod et la Région Grand Est, célèbre les incroyables efforts déployés par les femmes et les filles du monde entier pour façonner un futur et une relance plus égalitaires et faire face à la pandémie de la Covid-19. Il s'aligne également sur le thème prioritaire de la 65ème session de la Commission de la condition de la femme, « Participation pleine et effective des femmes à la prise de décisions dans la sphère publique, élimination de la violence, réalisation de l'égalité des sexes et autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles ».

Cette table ronde était animée par Pierre-Yves Ginet, co-rédacteur en chef de la revue « Femmes ici et ailleurs », membre du Haut Conseil à l'égalité femmes-hommes de 2016 à 2019.

Nous vous proposons quelques extraits choisis, l'intégralité des échanges est disponible [ici](#) :

[REPLAY](#)

Quel est votre regard sur cette crise sanitaire ?



PY. Ginet : L'engagement pour l'égalité devrait être une question d'éthique et non pas de données chiffrées.

« À l'échelle mondiale, les écarts de revenu tout au long de la vie entre les hommes et les femmes amputent la richesse des pays de 160 000 milliards de dollars ».

L'Afrique subsaharienne perd 6% de son PIB chaque année à cause des disparités entre les femmes et les hommes. Ce sont les données dans le monde d'avant. L'OIT vient de republier une étude qui dit que 41% des femmes sur terre travaillent dans les secteurs les plus touchés par la pandémie. 740 millions de femmes travaillent dans le milieu informel dans le monde. Au final, la pandémie accroît la charge qui pèse sur les femmes.

La crise du covid entrainera une hausse sensible du taux de pauvreté des femmes et des écarts entre les hommes et les femmes.



Fanny Njattang directrice de LifeTime projects au Cameroun : «Beaucoup de femmes, travaillant dans le secteur informel, n'ont pas pu continuer de vendre sur les marchés, leurs revenus ont diminué. Les prix des denrées alimentaires se sont envolés.

Les dépenses pour l'achat de masques et gel hydroalcooliques ont grevé les budgets. Les bénéficiaires des projets de l'association ont été affectés. Les femmes ne peuvent plus se retrouver entre elles et elles ont la charge des enfants. Elles n'ont finalement plus de temps pour elles.»



Djariatou Oudei présidente du Rejeppat Région Centrale (Réseau des jeunes producteurs et professionnels agricoles du Togo Région Centrale) : «La production a diminué et les ventes ont chuté. Le pouvoir d'achat des femmes s'est effondré. A cela s'est ajouté également l'achat de masques et de gels hydroalcooliques. Les familles se retrouvent dans une situation d'insécurité alimentaire. Les violences sexuelles se sont aussi aggravées et les femmes n'ont pas accès aux systèmes de santé dans les régions agricoles».



Habibata Somtore responsable du programme « Voix et Leadership des Femmes » d'Oxfam Burkina Faso : «Au Burkina la pandémie a conduit au retour des mariages forcés et des pratiques d'excision. Comme les centres sanitaires et les écoles étaient fermés, il n'était pas possible de savoir si les filles étaient excisées ou non.»



Sylvie d'Algerre conseillère régionale de la Région Grand Est : «Cette crise a augmenté les violences intrafamiliales, mais aussi la précarisation des femmes et le manque d'accès des femmes aux serviettes hygiéniques. Dans les Vosges des femmes ont créé des légumeries. Grâce à leur activité, celles-ci ont pu ensuite distribuer des soupes dans les villages. En parallèle de cela, des repère-café émergent pour retrouver un peu de chaleur humaine.»

**Que pourrions-nous faire pour se saisir de cette crise sanitaire, pour amoindrir certains obstacles à l'émergence du leadership féminin? Comment nos actions d'aide au développement peuvent-elles inverser la tendance?
(extraits choisis)**

Habibata Somtore (Oxfam) : « Développer la confiance des femmes en elles-mêmes : développer des actions de coaching, d'éducation et de formation pour leur montrer qu'elles ne sont pas inférieures aux hommes dans tous les domaines comme l'agriculture, l'entrepreneuriat et le commerce. Les femmes doivent davantage connaître leurs droits et qu'elles puissent les exercer. Conditionner l'aide et faire pression sur le gouvernement pour qu'il mène des actions de sensibilisation au niveau local, au niveau des communautés pour dénoncer certaines pratiques qui ne sont pas en adéquation avec la législation internationale. »

Djariatou Oudei (Togo) : « Pour les femmes dans les régions agricoles il est important d'encourager l'agroécologie pour renforcer la résilience des femmes et de leur famille face à la pandémie. Elles doivent avoir accès aux crédits plus facilement pour développer leurs activités. Il faut les soutenir dans la reprise de leurs activités génératrices de revenus pour renforcer leur autonomisation. »

Fanny Njattang (Life Time Projects) : « Il est primordial de développer la formation à moindre coût avec des interprètes locaux pour les femmes qui ont été peu scolarisées, qui se retrouvent à travailler sur le secteur informel et qui doivent apprendre sur le tas. Il faut sensibiliser davantage sur la covid 19 considérée comme la « maladie des blancs », une maladie imaginaire chez les femmes qui pourront sensibiliser à leur tour leurs enfants sur le lavage de mains, la distanciation sociale, etc. Nous devons apprendre à vivre avec le coronavirus à travers la sensibilisation. »

Sylvie d'Alquerre (Région Grand Est) : « Nous devons imaginer des relations avec les chambres d'agriculture, les coopératives d'agricultrices pour échanger sur de bonnes pratiques pour que cela touche directement le citoyen et que l'information ne reste pas cantonnée à la sphère politique. »

L'accès aux financements et aux banques

Habibata Somtore (Oxfam) : « Les femmes ont très peu accès aux financements comparativement aux hommes. Comme les femmes manquent de garanties elles ont moins accès aux financements. Se former en groupe, créer des réseaux de femmes permet de démarcher des banques avec des garanties collectives pour avoir accès à des financements. Le système de parrainage facilite l'accès aux financements. »

Fanny Njattang (Life Time Projects) : « L'accès des femmes aux financements est très faible à cause de la paperasse mais aussi des procédures. Les femmes ne disposent pas toujours des garanties nécessaires. »

Les réseaux de femmes

Fanny Njattang (Life Time Projects) : « Il y a des femmes modèles qui ont percé, qui se sont glissées au sommet par rapport à leur domaine de compétences qui peuvent inspirer d'autres femmes. Elles peuvent être des mentor. Dans chaque région, une femme au moins peut être érigée en modèle. »

Accès des femmes à la terre et à la propriété

Djariatou Oudei (Togo) : « Les femmes ne figurent pas parmi les héritiers des terres cultivables car elles doivent quitter leur famille lors du mariage. Une fois mariées, la richesse de leur famille diminue. Il faut mener des actions de concertation à tous les niveaux préfectoral, régional, national, international, etc. »

Habibata Somtore (Oxfam) : « Bonne nouvelle: au niveau gouvernemental, un décret est sorti et demande que 30% des terres aménagées soient octroyées aux femmes. Cela leur permettra de tirer des revenus de ces terres une fois exploitées »

Diplomatie féministe

Sylvie d'Alguerre (Région Grand Est) : « Pendant longtemps j'ai cru au rôle de l'éducation. Il faut aller vers la diplomatie féministe. Il faut prouver que c'est de la valeur ajoutée, que cela permet au pays de gagner en richesses économiques. On a tous à y gagner si ces femmes peuvent travailler en toute confiance. Cette fragilité on la connaît aussi dans nos pays européens (Pologne...) qui appartiennent pourtant à la communauté européenne. Des pays européens reviennent sur le droit à l'avortement, au divorce... Il faut aussi avoir cette vigilance chez nous. »



RESSOURCES

Lien vidéos

- Saynete

https://youtu.be/dn_qcSbk4GM

- Gloria

<https://youtu.be/yMSDMaz5tIU>

Clés pour l'action

Adéquations : www.adequations.org

Agence française de développement : www.afd.fr

F3E : www.f3e.asso.fr/ressource/genre-et-developpement-fiches-pedagogiques

Genre et développement : www.genre-developpement.org

Le monde selon les femmes : www.mondefemmes.org

D'ailleurs et d'ici : <https://dailleursetdici.news/>

LifeTime Projects : <https://lifetime-projects.com/>

Rejepatt Région Centrale : <https://www.facebook.com/pages/category/Agriculture/Rejepatt-R%C3%A9gion-Centrale-111544480373205/>

Oxfam Solidarité Burkina Faso : <https://www.oxfamsol.be/fr/landen/burkina-faso-0>





www.gescod.org

Capitalisation - atelier "Leadership féminin"

Coordination :

Jennifer Milon

Animation - rédaction :

Juliette Desecures
Amélie Kieffer
Jennifer Milon
Chloé Pouppeville
Hervé Tritschberger
Audrey Vicenzi
Marie Zerbo
Marion Clasquin

Siège Strasbourg

17, rue de Boston
67000 Strasbourg
03 88 45 59 89
gescod@gescod.org

Antenne de Châlons-en-Champagne

30, Chaussée du Port,
51000 Châlons-en-Champagne
03 26 21 44 66
chalons-en-champagne@gescod.org

Antenne de Nancy

48, esplanade Jacques-Baudot
54035 Nancy Cedex
03 83 94 58 63
nancy@gescod.org